

**FORMULAIRE D'ACCORD SPECIFIQUE POUR LE TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE
PERSONNEL**

- 1) Dans le cadre du formulaire « Logement Abordable », les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement, conformément à l'article 4 du Règlement Général de Protection des Données¹ dont le responsable de traitement est le Maire de Romainville. **Le responsable de traitement s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions dudit RGPD, de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978** (dite loi « Informatique et libertés ») et, de manière générale, **l'ensemble de la réglementation et la législation applicable** à la protection des données personnelles.

- 2) **Ce traitement de données personnelles doit avoir pour fondement le consentement des personnes concernées**, sur le fondement de l'article 6 du RGPD.
Il permet à la Mairie de Romainville d'informer les administrés de la politique municipale en matière d'habitat et de communiquer les coordonnées des administrés qui le souhaiteraient aux opérateurs immobiliers lors de la commercialisation de programmes de logements abordables à Romainville.

- 3) Les données collectées seront conservées pendant une durée de 3 ans maximum à compter de la date de signature du présent formulaire. A l'issue de cette période de 3 ans, il conviendra de remplir de nouveau le présent formulaire si l'administré signataire souhaite continuer à recevoir des informations sur l'accès aux logements abordables à Romainville, à défaut, l'ensemble des données transmises seront supprimées définitivement par la Ville de Romainville. **La finalité exclusive de ces données est qu'elles soient transmises aux destinataires suivants : opérateurs immobiliers réalisant des programmes de logements abordables à Romainville.** La liste détaillée des destinataires peut être demandée auprès de la Direction de l'Habitat de la Mairie de Romainville, à tout moment.

- 4) Conformément à l'article 7 du RGPD, l'administré peut, **à tout moment**, accéder aux données et obtenir copie des données le concernant, s'opposer au traitement de ces données, revenir sur le consentement accordé, faire rectifier ou faire effacer lesdites données. L'administré dispose également d'un droit à la limitation du traitement de ces données et à leur portabilité. Pour exercer l'ensemble de ces droits, l'administré peut adresser sa demande au délégué à la protection des données (DPO) de la Mairie de Romainville, par voie électronique : avella@ville-romainville.fr ou par courrier postal : à l'attention du délégué à la protection des données - *Mairie de Romainville, Place de la Laïcité, 93231 Romainville* Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif d'identité. Si le signataire estime, après avoir contacté la Mairie de

¹ UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, dit RGPD

Romainville, que ses droits sur ses données ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL en ligne : www.cnil.fr ou par voie postale : *Commission nationale de l'informatique et des libertés, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07*

- 5) **La Ville de Romainville ne dispose d'aucun intérêt ou influence, de quelque nature que ce soit, par rapport à ses opérateurs immobiliers.** Aussi, elle ne saurait être tenue responsable des éventuels vices de construction des logements commercialisés et/ou des agissements répréhensibles de toute nature auxquels pourraient s'adonner lesdits opérateurs.

Je soussigné Monsieur/Madame².....³ confirme avoir pris connaissance des informations susmentionnées et consent/ne consent pas⁴, de manière libre, spécifique, univoque et éclairé, à ce que mes données personnelles soient traitées conformément à la finalité exposée dans le présent document.

Fait à

le

Signature

² Entourer le genre correspondant

³ Il convient de joindre un justificatif d'identité à l'appui de ce formulaire

⁴ Entourer la proposition adéquate en fonction de votre choix